



Rentrée, rémunérations et conditions de travail

Nos revendications doivent être entendues !

Le 5 septembre 2019

En cette rentrée 2019, notre université souffre d'une nouvelle vague de départs de collègues. Pour arrêter cette hémorragie, une autre politique du personnel doit être mise en place par le président au plus vite. Il faut afficher dès aujourd'hui des changements.

Côté conditions de travail et rentrée

Cette rentrée est marquée par la mise en place de la nouvelle offre de formation. La désorganisation de l'université que l'on connaît depuis plusieurs années a mené à un retard de mise en place de ces formations : dans certaines formations, les inscriptions administratives n'ont pu se faire normalement cet été. Les saisies des maquettes ne sont pas finalisées alors que les inscriptions pédagogiques doivent commencer vendredi.

A ce jour, personne ne semble avoir un état des lieux précis et complet de la situation et des problèmes à venir. Il est question de retarder la mise en place des IP et la rentrée pour certaines formations.

Nous fonctionnons à flux tendu et les petites mains trinquent ! Petites mains des services études ou du planning, petites mains qui répondent aux centaines (milliers ???) d'étudiants qui n'ont pu s'inscrire, petites mains qui renseignent comme elles le peuvent les étudiants.

Nous demandons :

- Une réunion entre tous les acteurs.rices de cette rentrée pour que tout le monde puisse avoir les mêmes informations et que tous les problèmes puissent remonter. Sans l'avis des collègues, il n'est pas possible de prendre des décisions éclairées
- **Le report d'une semaine des opérations de rentrée (IP, rentrée...) dans toutes les ufr pour permettre à tous et toutes de mettre en place au mieux la rentrée pour les personnels et les étudiant.e.s.** C'est aussi la seule façon de garantir une égalité de traitement entre tous les étudiant.e.s (sans quoi certains bénéficieront des IP web, tandis que d'autres, saisis ensuite manuellement, n'auront plus qu'un choix limité)

Côté rémunérations !

Le président doit s'engager dès aujourd'hui à une hausse des primes des titulaires et des rémunérations des CDD/CDI.

Notre université offre les primes les plus basses parmi les universités françaises aux collègues titulaires BIATSS. Nous demandons, pour commencer, à ce que ces primes soient portées au niveau de la moyenne nationale.

Les salaires des agents non titulaires doivent, d'après la loi, être réévalués tous les trois ans. Depuis 4 ou 5 ans, selon les catégories, nos collègues n'ont pas été augmentés. Leur salaire net a baissé avec les hausses des cotisations sociales. Nous demandons une réévaluation immédiate de leurs indices.

Le dernier compte financier montre qu'il existe une marge budgétaire pour satisfaire ces revendications. Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations entre syndicats représentatifs et présidence.